

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 11 JANVIER 2011

Convocations du 06/01/2011

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE

Secrétaire : Annie LAGNIET

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Convention fourrière :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement pour l'année 2011 de la convention avec la S.P.A. de LYON et du SUD-EST comprenant la capture, l'enlèvement et la prise en charge des animaux au tarif de 0,31 € par an et par habitant.

Création emploi saisonnier :

Pour assurer des travaux de déneigement, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour la période du 16 janvier au 15 avril 2011. Cet emploi sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe et selon les heures effectuées.

Eclairage public chemin de la Travarie :

Le projet, dont le coût est estimé à 7 221 €, consiste au remplacement d'un lampadaire en bas de la Creuse, à la pose de deux lampes sur poteau existant et l'installation avec ligne enfouie d'un lampadaire en aluminium vert à la jonction des chemins de la Travarie et du Tremplin. Le Conseil municipal prend acte que le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, approuve le linéaire des travaux et la contribution prévisionnelle de la commune pour un montant de 3 249,45 € et décide d'amortir ce fonds de concours en une année.

Contrat d'assurance garantissant les risques statutaires du personnel :

Le Conseil municipal charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Durée du contrat : 4 ans, à effet au 01/01/2012.

Regroupement pédagogique intercommunal :

Suite à la visite en novembre 2010 de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale encourageant la création d'un R.P.I. qui semble un atout pour la réussite éducative globale des élèves, le Conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au regroupement pédagogique dispersé entre les écoles publiques de Tarentaise et du Bessat et autorise le Maire, sous réserve de l'accord des élus de Tarentaise, à prendre les contacts nécessaires avec les parties concernées pour pouvoir engager une réflexion sur la création d'un R.P.I..

Compte-rendu des commissions :

DUP : le rapport de la commissaire enquêtrice sur la DUP du Furan est arrivé en mairie, il est consultable aux heures d'ouverture du secrétariat, le collectif du Haut Furan demande à ce que le périmètre rapproché se limite au strict 50 m de part et d'autre du Furan .

Contractualisation : notre commune a été acceptée pour un projet de contractualisation avec le conseil général concernant l'aménagement global du bourg. Il nous faut maintenant compléter la demande en organisant nos priorités.

Divers :

Défibrillateur : La commune est éventuellement intéressée pour un achat groupé avec les autres communes de la Communauté de communes.

La salle de gym peut éventuellement être louée à des associations caritatives . La demande doit être formulée en mairie Une attestation d'assurance responsabilité civile doit être présentée.

L'acquisition d'un nouveau photocopieur (couleur, scanner, directement branché sur l'ordinateur) et d'un ordinateur est à inscrire au budget.

La séance est levée à 23h 25

Prochaine réunion : Mardi 15 février à 19 heures

Affiché le 18 janvier 2011

Le Maire,